



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## prestations

Question écrite n° 72389

### Texte de la question

M. Élie Aboud attire l'attention de M. le ministre du budget, des comptes publics, de la fonction publique et de la réforme de l'État sur le récent rapport de la Cour des comptes qui évalue à deux milliards d'euros par an le préjudice lié aux fraudes à la sécurité sociale. 800 millions seraient à imputer aux allocations. Il lui demande, dans ces conditions, les mesures qu'il compte adopter afin de mettre fin à ces agissements.

### Texte de la réponse

La Cour des comptes a, dans les deux dernières années, travaillé sur les fraudes aux prestations de sécurité sociale et à l'assurance chômage. Cependant, actuellement, le montant des fraudes n'a pas fait encore l'objet d'une évaluation précise. La délégation nationale à la lutte contre la fraude (DNLF), créée il y a deux ans et placée auprès du ministre du budget, des comptes publics et de la réforme de l'État, a entrepris des travaux exhaustifs de quantification de la fraude, qui permettront notamment de mesurer l'évolution de la fraude aux finances publiques, sociales et fiscales, d'une année sur l'autre. Cet exercice, tout à fait indispensable, permettra pour la première fois de mesurer objectivement l'ampleur du phénomène et les résultats des politiques de lutte menées par les administrations et les organismes. De façon générale, comme en témoigne la création de la DNLF, le Gouvernement mène une politique ambitieuse de lutte contre toutes les fraudes qui portent atteinte aux finances publiques, que ce soit les fraudes aux prélèvements obligatoires ou aux prestations sociales. Le Comité national de lutte contre les fraudes, qui doit se réunir prochainement, approuvera un plan de coordination pour les années 2010 et 2011.

### Données clés

**Auteur :** [M. Élie Aboud](#)

**Circonscription :** Hérault (6<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 72389

**Rubrique :** Sécurité sociale

**Ministère interrogé :** Budget, comptes publics, fonction publique et réforme de l'Etat

**Ministère attributaire :** Budget, comptes publics et réforme de l'État

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 23 février 2010, page 1848

**Réponse publiée le :** 13 juillet 2010, page 7847